

Lettre de demande d'entretien préalable afin de bénéficier d'une rupture conventionnelle

Quand l'utiliser ? Cette lettre est à utiliser lorsque vous souhaitez rompre votre contrat de travail par le biais d'une rupture conventionnelle et ainsi quitter votre entreprise avec une indemnité de rupture et le droit aux allocations chômage.

Ce que prévoit la loi : Les articles [L.1237-11 et suivants](#) du code du travail définissent les conditions de mise en œuvre et de validation de la rupture conventionnelle du contrat de travail.

La loi prévoit que les parties conviennent du principe d'une rupture conventionnelle après un ou plusieurs entretiens.

Ce courrier permet de matérialiser votre volonté de rompre votre contrat avec votre employeur par le biais d'une rupture conventionnelle.

Mais il est préférable pour le salarié que ce soit l'employeur qui soit formellement à l'initiative de cette rupture et ce notamment dans le cas d'une future contestation par le salarié de la rupture conventionnelle.

Votre Prénom - Votre Nom

*Votre adresse,
Code Postal, Ville*

*Le Nom de la Société
Service des Ressources Humaines
Adresse - Code Postal Ville*

Lieu, Date

Demande de rupture conventionnelle

Lettre recommandée avec AR **ou** Lettre remise en main propre contre décharge

Madame, Monsieur,

Je demande par le présent courrier à bénéficier des dispositions relatives à la rupture conventionnelle telle que définie par les articles L.1237.11 et suivants du code du travail.

En conséquence je sollicite de votre part l'organisation d'un entretien préalable afin de débattre ensemble des conditions de cette rupture.

Je vous remercie par avance de prendre en considération cette demande et dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Signature